



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

*PLAN D'ACTION SUR LES ALGUES BLEU-VERT :
LANCEMENT D'UN PORTAIL WEB RÉGIONAL*

Rimouski, le 22 octobre 2009 – Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec la Conférence régionale des élus et les organismes de bassin versant du territoire, annonce le lancement du Portail web régional sur les algues bleu-vert.

La première phase de mise en ligne comprend un portrait de la problématique en région, une section d'informations générales et une section pour les riverains. Des capsules spéciales présentant des initiatives régionales de lutte aux algues bleu-vert sont intégrées au portail. Des phases subséquentes sont prévues, avec des sections pour les municipalités, les agriculteurs et les autres utilisateurs du territoire.

Réalisé dans le cadre du *Plan d'action régional sur les algues bleu-vert*, le portail s'adresse à toute la population du Bas-Saint-Laurent, et en particulier aux intervenants du milieu. Regroupant une foule d'informations sur la problématique, le portail donne accès gratuitement à de nombreux documents et aux coordonnées de multiples ressources en région. Le portail est accessible sur le site du conseil de l'environnement, au www.crebsl.com. En tant qu'outil dynamique, le portail évoluera constamment, afin de représenter la réalité de la lutte aux algues bleu-vert dans la région.

Cette lutte est toujours d'actualité en région, alors que le bilan provisoire de septembre 2009 fait état d'au moins 10 plans d'eau touchés par des fleurs d'eau cette année, dont 3 pour la première fois depuis 2004. Parmi les plans d'eau nouvellement atteints, mentionnons la présence du lac de la Grande-Fourche, qui avait pourtant été épargné depuis 2002 et qui fait l'objet d'un programme de suivi et de sensibilisation orchestré par l'association de riverains.

-30-

Source et information : Luce Balthazar, directrice générale
418 721-5711